Image not found or type unknown

Problème de garde d'enfant

Par **Nathjo**, le **16/06/2012** à **15:47**

Bonjour, mon compagnon avait en garde sa fille de 4 ans un weekend sur deux. Depuis bientôt 3 mois, son ex compagne lui signale qu'il n'a plus le droit d'avoir sa fille car il y a une enquête sociale en cours. Cependant, mon compagnon n'a reçu aucun document lui indiquant qu'il ne peux plus avoir sa fille en garde. Est ce légal? Que doit il faire?
Merci

Par **cocotte1003**, le **16/06/2012** à **19:55**

bonjour, non pas du tout,votre ami doit aller chercher sa fille et porter plainte pour non présentation d'enfant si elle lui est pas remise. N'oubliez pas le jugement quand vous allez porter plainte à la gendarmerie la plus proche, cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés